

Comment améliorer l'attractivité des métiers de la Fonction publique

Durant l'automne 2022, "Notre service public", la conférence des parties prenantes du service public, a permis d'échanger sur la notion de sens et la raison d'être du service public. Les agents participants ont pu à cette occasion suggérer différentes pistes d'amélioration pour rendre leurs métiers plus attractifs.

Dans le prolongement de ces échanges, **le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé en février 2023 une réforme d'ampleur sur l'attractivité de la Fonction publique** autour de deux chantiers clés.

Le premier concerne l'accès à la Fonction publique, la rémunération des agents et le parcours professionnel des agents publics. **Le second, Fonction Publique +, s'articule autour de 6 engagements concrets** sur les pratiques managériales, la simplification, la prise d'initiative, la modulation du temps de travail, l'accès au logement ou l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'objectif ? Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents publics.

Fruit d'une démarche construite avec et pour les agents publics, les engagements de Fonction Publique + se déploieront au sein de chaque collectif de travail dans toutes les administrations d'État, territoriale et hospitalière.